

13 oct 2006 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 13 octobre 2006](#)

Police fédérale

Composition de la commission de sélection pour les mandats de directeur

Composition de la commission de sélection pour les mandats de directeur

Sur proposition de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant la composition de la commission de sélection pour les mandats de directeur au sein de la police fédérale. La commission de sélection pour les mandats de directeur au sein de la police fédérale est composée des membres suivants :- un président : le commissaire général ou le directeur général (ou leur délégué mandataire) ; - deux assesseurs : l'inspecteur général de la police fédérale et de la police locale (ou l'inspecteur général adjoint qu'il désigne) et un directeur général d'une autre direction générale (ou son délégué mandataire). Le projet est transmis, pour avis, au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe